Qui mieux que vous ?

Vous voulez mettre votre **expertise** au service de la **transformation numérique de l'État ?**

Nos **concours informatiques** vous donnent l'opportunité de rejoindre le **numérique public** et de contribuer à des projets au cœur de l'action de l'État.

Rénovation des concours

Nos concours informatiques évoluent et deviennent des **concours sur titres et travaux** composés d'une phase d'admissibilité (sélection sur dossier) et d'une phase d'admission (deux épreuves orales).

Découvrez les modalités de ces concours sur rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr > Rejoindre les Finances publiques > Concours > Des concours informatiques pour tous les niveaux

Une formation rémunérée

Après votre réussite à l'un de nos concours, « Inspecteur **Études et Développement** » ou « Inspecteur **Systèmes et Réseaux** », vous bénéficierez d'une formation rémunérée au sein d'un des établissements de l'École nationale des Finances publiques.



De vraies perspectives de carrières

Tout est mis en œuvre pour vous offrir des conditions de travail motivantes.

- La rémunération[1] est de 31 196 € pour un informaticien analyste et de 32 987 € pour un informaticien PSE
- Évoluer régulièrement et passer aux grades supérieurs tous les 4 à 6 ans. Aux Finances publiques, 5 agents sur 6 bénéficient d'une promotion au cours de leur carrière
- Un environnement de qualité, avec une attention particulière portée à l'organisation des espaces de travail et près d'un collaborateur sur deux en télétravail

[1] Rémunération nette mensuelle minimale au 1er juin 2026 en début de carrière (1er échelon) avant prélèvement à la source, hors avantages familiaux, hors fonctions particulières pour une activité à temps plein.

rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr

Aux ministères économiques et financiers, mettez votre talent au service d'une économie forte et durable.

Direction générale des Finances publiques - Octobre 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Concours informatiques des Finances publiques

Vous avez un niveau **Bac +3** et une expertise numérique ?

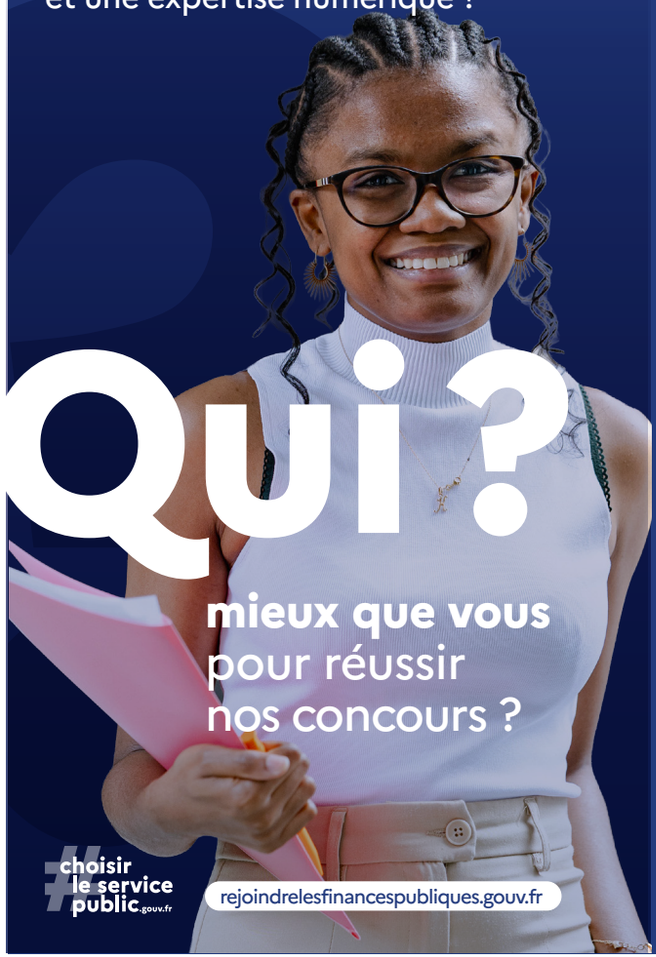



Qui sommes-nous ?

La Direction générale des Finances publiques est une direction des ministères économiques et financiers engagés au service d'une économie forte et durable.

Elle compte près de 95 000 agents dont plus de 5 000 exerçant directement leurs missions dans les services numériques, au profit de domaines très variés

Par exemple :
- Lutte contre la fraude fiscale
- Tenue de la comptabilité de l'État
- Conseil aux collectivités locales
- Accompagnement et soutien aux entreprises
- Calcul et recouvrement de l'impôt
- Gestion de patrimoine immobilier de l'État

Tous nos métiers du numérique sont à découvrir sur rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr

Le numérique, au cœur de nos missions

Responsables du système d'information, les services informatiques de la DGFiP incarnent l'ambition numérique de notre administration, pionnière dans la mise en place de services en ligne.

Notre rôle ? S'appuyer sur la transformation numérique pour garantir un service de qualité : simple, efficace, accessible, sûr.

Notre objectif ? Concevoir le numérique autrement : utile, inclusif, responsable et souverain.

Participez à cette ambition en devenant :

Inspecteur « Études et Développement » : réalisation des études nécessaires aux grands projets, rédaction de cahiers des charges, contrôles de conformité architecturale, travaux de développement et de maintenance,

Inspecteur « Systèmes et Réseaux » : optimisation des performances du système informatique, gestion de la sécurité, expertise, assistance et conseil.

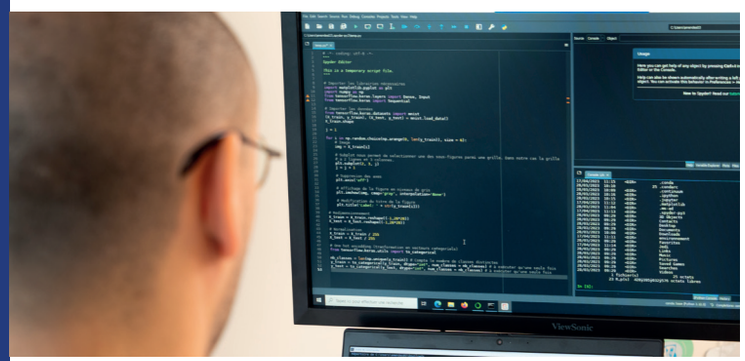

Des équipes au service de tous

Citoyens, partenaires (collectivités, entreprises, institutions), agents : les services informatiques des Finances publiques œuvrent au quotidien pour simplifier les démarches de tous les usagers (impôts, bourses d'études, facturation électronique).

Nos atouts ? Des technologies innovantes (big data, cloud…), des méthodes de travail diverses (agilité, cycle en V…), un patrimoine applicatif important (près de 800 applications en évolution constante) et un rythme de mise en production soutenu (400 chaque mois).

Notre credo ? Intégrer, tout au long du projet, la satisfaction des utilisateurs dans toute sa dimension : ergonomie, accessibilité, qualité de fonctionnement, améliorations proposées.

Notre environnement technologique :

Nos domaines d'activité et d'expertise :
- Architecture
- Développement
- Cloud
- Assistance
- Intégration
- Exploitation
- Cybersécurité
- Intelligence artificielle (IA)

Nos agents partout sur le territoire

Le numérique à la DGFiP, ce sont + de 5 000 agents répartis dans :
- 24 services centraux basés surtout en Île-de-France
- 35 établissements informatiques sur tout le territoire (dont l'outre mer)